

LES OBJECTIFS

- ✓ **Connaître** les dispositions légales et réglementaires en matière de communication financière
- ✓ **Identifier** les opportunités de communication budgétaire
- ✓ **Relier** les données chiffrées aux messages de communication
- ✓ **Elaborer** un document de communication financière efficient

LE PROGRAMME

Les dispositions légales et règlementaire en matière de communication financière

- Définition de la communication financière
- Les obligations de communication du secteur privé et du secteur public
- Les différents rapports et documents légaux

Etablir un document de communication au service de la stratégie de l'institution

- Pourquoi communiquer sur les chiffres de l'institution ?
- A qui s'adresse cette communication ?
- A quel moment et comment communiquer ses chiffres ?

Le rapport financier : un outil de confiance et de crédibilité

- Direction, service financier et communication : une collaboration garante d'un message clair et efficient
- Traduire les données budgétaires en messages de communication
- Synthétiser et structurer les informations en fonctions des objectifs stratégiques
- Mettre la forme au service du fond : trouver le bon équilibre

LE PROFIL DES PARTICIPANTS

Communicant(e) ou personne occupant partiellement cette fonction

LES PREREQUIS

Cette formation ne nécessite aucun prérequis. Une aisance rédactionnelle est néanmoins souhaitable.

LES MODALITES PEDAGOGIQUES

- Groupe restreint de 6 personnes maximum •
- Alternance entre simulations, études de cas et exercices pratiques
- Des fiches méthodologiques sont remis à chaque participant à la fin de la formation

LES MODALITES D'ORGANISATION



Durée : Formation en présentiel de 1 jour (7 heures)



Lieu : Elsa & Co - 31 rue du Professeur Raymond Garcin (rte de Didier) à Fort-de-France



Formateur : Professionnelle de la communication et formatrice certifiée



Tarif : 690€ HT



Nous contacter : contact@elsaandco.fr
0596 38 73 79